

# Vivre!

ÉTÉ 2025



La Roche Blanche  
Gergovie



ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

C'est avec une profonde tristesse que la commune a récemment perdu son ancien Maire, Robert Audin. Son investissement à la mairie a été marqué par des projets qui continuent d'apporter joie et bien-être à notre population : la construction de la Maison des Loisirs et du Tourisme (MLT), l'espace Coubertin, la bibliothèque et le Gergovial. Il a également été à l'origine de notre jumelage avec la commune allemande d'Empfingen, un lien précieux que nous chérissons. Albert Schindler, ancien maire de la commune allemande, a fait le déplacement pour lui rendre un dernier hommage. Je salue un grand serviteur de notre commune.

L'été est une période propice à l'engagement de travaux dans la commune, notamment à l'école, où le grand nettoyage annuel se met en place pendant les vacances. Cette année, nous prévoyons la réfection des toilettes dans la cour de récréation, sous réserve que l'entreprise respecte les délais d'exécution fixés par la commune.

Nous avons également fait installer 144 points lumineux LED, et d'autres tranches de travaux sont à prévoir en fonction des possibilités du syndicat.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) concerne nos deux centres-bourgs. Si vous souhaitez améliorer les performances énergétiques de votre logement ou entreprendre des travaux d'adaptation pour faciliter la mobilité des personnes âgées, n'hésitez pas à rencontrer un délégué de l'OPAH. Ce dernier pourra vous conseiller sur les travaux à envisager, vous informer sur les subventions disponibles et vous accompagner tout au long du processus. Les propriétaires bailleurs peuvent également prétendre à certaines aides. La prochaine permanence sur ce sujet se tiendra en mairie le 18 juillet prochain.

Dès le mois de septembre, le SBA installera de nouveaux collecteurs pour les bacs jaunes et verts, ainsi qu'une colonne pour les biodéchets. Ceux-ci seront placés au carrefour de la rue Saint Roch et de la rue du Stade, près du hangar de nos services techniques. Nous étudierons également la possibilité d'ajouter trois ou quatre places de parking sur le reste de la parcelle.

D'ici la fin de l'année, la rue Saint Roch sera mise en sens unique, de l'avenue du Général De Gaulle vers l'avenue de la République. Des emplacements seront matérialisés afin d'éviter les stationnements dangereux.

L'été est aussi synonyme de réunions dans les jardins, sur les balcons ou dans la rue, parfois accompagnées de sonorités pouvant incommoder les voisins. Pour préserver la tranquillité publique, l'arrêté préfectoral n°20241015 du 12 juin 2024 fixe des règles claires concernant les rassemblements trop bruyants.

Le mois de juillet s'annonce riche en événements festifs et culturels... Le 1<sup>er</sup> juillet, un concert exceptionnel de l'École de Musique vous est proposé au Parc Léon Lepetit. Le 13 juillet, rendez-vous pour une soirée festive et musicale avec son traditionnel feu d'artifice. Les 19 et 20 juillet, nous vous invitons à participer aux Arverniales. N'oubliez pas, que le musée vous accueille tout au long de l'été avec de nombreuses animations...

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

Votre Maire,  
Jean-Pierre Roussel.

## AGENDA

- **01/07** **Concert** avec l'école de Musique et le Musée au Parc Léon Lepetit
- **13/07** **Feu d'artifice et bal** avec la municipalité au Parc Léon Lepetit
- **19/07** **Permanence** pour l'OPAH en Mairie
- **19 et 20/07** **Les Arverniales** avec Gergovie @ Les Arverniales au complexe sportif
- **25/07** **Permanence** pour Rénov'actionsl 63 en Mairie
- **29/08** **Permanence** pour Rénov'actionsl 63 en Mairie
- **JUILLET-AOÛT**

**Animations estivales** avec le Musée de Gergovie

Retrouvez les manifestations du territoire sur :

[www.clermontauvergnevolcans.com/](http://www.clermontauvergnevolcans.com/)

## MAIRIE

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

### DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La commune de La Roche Blanche a effectué une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des phénomènes de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024. Par courrier du 28 mai dernier, la Préfecture du Puy-de-Dôme nous informe que la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par l'arrêté n° NOR INTE2514342A du 20 mai 2025 publié au Journal Officiel du 24 mai 2025.

### ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Du lundi 23 juin au vendredi 11 juillet, une **concertation publique** est organisée afin de recueillir les avis et propositions des citoyens sur les projets de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) définies par la commune, dans le cadre de la stratégie territoriale de sobriété énergétique et de développement des projets d'énergie renouvelable définie par Mond'Arverne Communauté. Les citoyens pourront ainsi consulter les documents aux horaires d'ouverture de la Mairie et sont invités à faire part de leurs avis et propositions sur un registre mis à disposition.

*La loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR). La présente concertation doit permettre aux citoyens de donner leurs avis et propositions, afin d'aider les élus de La Roche Blanche à faire remonter les ZAE nR validées en conseil municipal auprès de Mond'Arverne Communauté pour un débat communautaire, avant la transmission au référent préfectoral de l'énergies renouvelables.*

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Dans le cadre de la préservation de la tranquillité et du bien-être des habitants, l'arrêté préfectoral n°20241015 du 12 juin 2024 fixe des règles claires concernant les activités bruyantes. Article 6 – Horaires et activités bruyantes : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, qui peuvent perturber le voisinage, sont soumis à des horaires spécifiques afin de respecter la quiétude de tous. Ainsi, ces activités ne doivent être exercées qu'aux moments suivants : du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h / Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h. Il est essentiel de respecter ces horaires pour garantir une cohabitation harmonieuse entre voisins et préserver un cadre de vie agréable.

*Merci de votre compréhension et de votre coopération !*



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication  
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

## Hommage à Robert Audin

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le départ de Robert Audin, ancien Maire de notre commune, survenu le jeudi 29 mai dernier, à l'âge de 92 ans.

Né en Haute-Vienne, Robert a choisi de s'installer à La Roche Blanche en 1973, et c'est ici qu'il a consacré une grande partie de sa vie à la communauté qu'il chérissait tant. Époux de Christiane et père de deux enfants, Laurent et Stéphane, il a également servi son pays durant la guerre d'Algérie. Son parcours professionnel, riche et varié, l'a vu exercer les métiers d'électricien, de moniteur à l'AFPA de Limoges, et enfin de cadre à l'AFPA de Beaumont avant de prendre sa retraite.

Dès son arrivée dans notre commune, Robert s'est engagé activement dans la vie associative. En tant que Président de l'ASRB-Football pendant plusieurs années, il a su transmettre sa passion et son dynamisme à de nombreux jeunes. Sa détermination à servir sa communauté a rapidement guidé ses pas vers la vie municipale : en 1983, il est élu Conseiller Municipal sur la liste de Léon Lepetit. A la suite du décès de ce dernier fin 1987, Robert est devenu Maire de La Roche Blanche, un poste qu'il a occupé avec dévouement et responsabilité, étant réélu à deux reprises en 1989 et 1995.

Durant son mandat, La Roche Blanche a connu d'importantes réalisations qui ont façonné notre paysage communal : l'espace Coubertin, la Maison des Loisirs et du Tourisme (MLT), la Maison de Gergovie, la Bibliothèque, et l'espace Fernand Chirent, pour n'en nommer que quelques-unes. Robert Audin a également été à l'origine de l'initiation du Jumelage avec la commune allemande d'Empfingen en 1991, un projet qui continue de favoriser les échanges et les amitiés entre nos deux communes. L'année prochaine, nous aurons l'occasion de célébrer le 35<sup>ème</sup> anniversaire de ce jumelage, un bel héritage laissé par Robert.

Albert Schindler, ancien maire d'Empfingen, et Ferdinand Truffner, maire actuel, sincèrement touchés par sa disparition, lui rendent également un hommage ému pour son rôle essentiel dans le tissage des liens d'amitié entre nos deux collectivités.



© G. COURTENS

Photo de l'anniversaire des 30 ans du Jumelage (de gauche à droite) : Albert Schindler, ancien maire d'Empfingen, Robert Audin et Gérard Vialat, anciens maires de La Roche Blanche, Jean-Pierre Fousssel, maire de La Roche Blanche, et Ferdinand Truffner, maire d'Empfingen.

Son engagement, sa bienveillance et son sens du service public resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Nous lui rendons hommage aujourd'hui, en nous rappelant tout ce qu'il a apporté à notre commune et à ses habitants.

Repose en paix, Robert, et merci pour tout.

## COMMUNICATION

### Arrivée du nouveau site Internet de la Mairie

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée prochaine du nouveau site Internet de notre commune !

Après plus de dix ans de bons et loyaux services, l'ancien site avait atteint ses limites. Les difficultés de mise à jour et la nécessité d'adaptation aux nouvelles obligations réglementaires ont conduit à repenser entièrement notre plateforme en ligne.

La municipalité a donc entrepris un travail de fond et de forme pour vous offrir un site Internet plus clair, plus pratique et surtout, mieux adapté à vos besoins.

Vous y trouverez de nouvelles rubriques afin de faciliter vos démarches administratives et d'améliorer votre accès à l'information. Certaines pages sont encore en cours de construction et nous mettons tout en œuvre pour que le nouveau site soit opérationnel d'ici la rentrée de septembre.



### Application mobile pour informer les citoyens

Pour rester connecté(e) à votre commune, rien de plus simple, il vous suffit de :

- Télécharger l'application gratuite City All sur App Store ou Google Play ou scanner le QR code.

- Puis vous abonner à la commune :

« La Roche Blanche - Gergovie »

**Déjà 927 abonnés !**

(au 13 juin 2025)



### Vous partez bientôt en vacances ?



Vous avez la possibilité de vous inscrire, comme chaque année, à l'**Opération Tranquillité Vacances**. Un dispositif de sécurité supplémentaire pour vous permettre de partir plus sereinement en vacances. Les agents de la Police municipale et de la Gendarmerie nationale procèdent en effet à des patrouilles devant votre domicile afin de s'assurer que tout va bien chez vous. Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif qui a fait ses preuves depuis plusieurs années déjà, contactez la Police municipale au 06 08 57 12 13 (Formulaire disponible en Mairie), ou rendez-vous à la brigade de Gendarmerie de Saint-Amant-Tallende ou de Romagnat. Vous pouvez également réaliser vos formalités administratives (Plainte en ligne, signalement, procuration, départ en vacances...) via l'application mobile « Ma sécurité » (redirection sur FranceConnect).

## Urbanisme - Travaux

### Rénovation de l'éclairage public « 2<sup>ème</sup> tranche »



La 2<sup>ème</sup> tranche de la rénovation des luminaires vétustes et du passage à l'éclairage LED est en cours sur la commune.

Initialement prévue en 2024, cette dernière a été reportée afin de bénéficier du fonds d'accélération de la transition écologique (Fonds Vert) suite à une candidature groupée portée par TE63.

144 points lumineux sont en cours de remplacement par des modèles Led plus économes et performants.

Ces travaux, visant à améliorer la qualité de l'éclairage public tout en réduisant la consommation énergétique, devraient s'achever entre fin juin et début juillet.

### Installation de 2 nouvelles colonnes biodéchets

Après le succès des 4 premières colonnes biodéchets installées l'été dernier (rue de l'Ancienne École, rue de la Mairie, rue du Quayre et rue St Verry), nous avons le plaisir d'annoncer l'ajout, en collaboration avec le SBA, de 2 colonnes supplémentaires situées place Saint Jean et place Cluzel.

Ce service gratuit vous permet de trier vos déchets alimentaires plus facilement et de les déposer en sacs compostables, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, avec un apport maximum de 10 litres par passage. À l'aide d'une carte d'accès, vous pourrez ainsi contribuer à la réduction des déchets, allégeant la poubelle verte et, par conséquent, votre facture de déchets.

Nous vous encourageons à profiter de cette initiative et à faire un geste pour l'environnement.

Plus d'informations : [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

### Diagnostic en cours autour de la Chapelle

Suite à la constatation de mouvements de terrains au niveau de la Chapelle, près du cimetière de La Roche Blanche, la municipalité a décidé de faire réaliser un diagnostic pour évaluer la situation. Ce dernier est actuellement en cours.

L'entreprise IGC a procédé mi-juin à des sondages par carottages afin d'analyser et déterminer l'ampleur des mouvements détectés. Cette étude est essentielle pour définir les travaux nécessaires à entreprendre pour garantir la sécurité des habitants et préserver l'intégrité des infrastructures.





### Permanences

Pour information, il n'y aura pas de permanence au cabinet infirmier en juillet et août. Les prochaines permanences reprendront en septembre, le vendredi 5 et le lundi 15, de 7h à 12h (sans rendez-vous).

Elles permettent d'effectuer tous types de soins, pansements, vaccination, bilans sanguins...

Pour les soins à domicile, merci d'appeler le 06 80 58 44 60.

**Elsa et Floriane, infirmières de La Roche Blanche**  
2 rue de l'ancienne école (place de l'église / à côté de l'ADMR)



### Médiathèque de La Roche Blanche

La médiathèque sera fermée en juillet du mardi 15 au samedi 19, réouverture mardi 22.

En août, fermeture du mardi 12 au samedi 16, réouverture mardi 19.

Site internet du réseau de lecture publique :

<https://mediatheques.mond-arverne.fr/>

ou par téléphone : 04 73 77 97 77.

Contact : Sylvette Gueugnot - Tél. 04 73 79 80 58

Mail : [mediatheque.larocheblanche@mond-arverne.fr](mailto:mediatheque.larocheblanche@mond-arverne.fr)

## Principales délibérations du Conseil municipal

### ◆ Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : arrêt du projet et bilan de la concertation

Par délibération n°18-015 en date du 25 janvier 2018, Mond'Arverne Communauté a prescrit l'élaboration de son PLUi dont le travail de définition des ambitions territoriales de développement a été amorcé par l'étude du Projet de Territoire conduite en amont du document d'urbanisme.

Par délibération n°23-100 en date du 31 août 2023, Mond'Arverne Communauté a décidé d'un premier arrêt du PLUi.

Par délibération n°24-020 en date du 22 février 2024 l'interruption de la procédure d'approbation et la reprise de l'élaboration du PLUi à partir du PADD, ainsi que la reprise de la concertation ont été adoptés.

Le PLUi est un document prospectif qui traduit le projet de Mond'Arverne Communauté à l'horizon de 10 à 15 ans et qui s'inscrit dans un large contexte de planification territoriale et notamment en lien avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Clermont (SCoT) et les enjeux et les objectifs des documents cadres, tels que le Plan Local de l'Habitat (PLH approuvé en 2018) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET approuvé en 2019).

Le PLUi de Mond'Arverne Communauté, après son approbation fin 2025, début 2026, sera opposable à toutes demandes d'urbanisme et remplacera les documents d'urbanisme aujourd'hui en vigueur sur les 27 communes de Mond'Arverne.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet du PLUi de Mond'Arverne communauté.

### ◆ Approbation du PLH de Mond'Arverne Communauté

Par délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2023, Mond'Arverne Communauté a engagé la procédure d'élaboration de son 2<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH).

Le PLH constitue l'outil de définition et de mise en œuvre de la politique habitat à l'échelle communautaire pour 6 ans. Il a pour objectif de répondre aux besoins en logement et hébergement de la population actuelle et future du territoire et d'assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

L'élaboration de ce 2<sup>ème</sup> PLH s'est faite en concertation avec les communes et partenaires du territoire.

Le PLH se compose d'un diagnostic, d'un document d'orientations et d'un plan d'actions. Il a été construit autour de 5 grandes orientations stratégiques (déclinées en 14 actions), guidées par un fil conducteur : répondre aux enjeux des transitions écologiques et sociales du territoire, en cours et à venir. Il s'agit de :

- 1- Proposer une offre nouvelle de logements à la production maîtrisée
- 2- Répondre aux besoins des publics spécifiques et mettre en place des actions d'accompagnement dédiées
- 3- Mettre en place des leviers d'intervention sur le parc existant, adaptés aux spécificités locales

4- Poursuivre l'engagement d'une stratégie foncière ambitieuse

5- Construire une véritable gouvernance de la politique de l'habitat avec les communes partenaires  
Le conseil municipal arrête à l'unanimité le projet de 2<sup>ème</sup> programme de l'habitat tel que présenté.

### ◆ Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire

Les communes membres de Mond'Arverne Communauté doivent se prononcer sur la répartition des sièges au sein du conseil communautaire avant le 31 août 2025.

La conférence des Maires du 13 mai 2025 s'est prononcée favorablement pour que la composition de la Communauté de communes soit fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Au plus tard au 31 octobre 2025, par arrêté préfectoral, le Préfet fixera la composition du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté, conformément à l'accord local qui sera conclu, ou, à défaut, conformément à la procédure légale.

Il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la Communauté de communes un accord local, fixant à 55 le nombre de sièges du conseil communautaire réparti (dont 5 pour La Roche Blanche), conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT.

Le conseil municipal retient à l'unanimité l'accord local tel que présenté.

### ◆ Dénomination de la voie desservant la zone économique « La Méridienne »

La nouvelle zone économique dite « La Méridienne » se développe au Nord de la commune. Tous les stades de ce projet ont été validés : DRAC, permis d'aménager et permis de construire pour les premières entreprises.

L'aménageur a contacté la mairie pour demander de dénommer la voirie qui dessert l'ensemble des lots en construction et à venir. La dénomination retenue est « Rue de la Méridienne ».

### ◆ Dénomination du stade de foot

Pascal Marcantei a été président du club de football aux débuts des années 90 jusqu'en 2006. Le club était alors au bord de la dissolution faute de finances. Pascal Marcantei a apporté une nouvelle dynamique autour d'une équipe reconstituée. Le club a gravi les échelons locaux jusqu'en promotion d'honneur régionale. Il a été à l'origine de la création de la Gergovia Cup, tournoi international des jeunes de 13 ans et 15 ans. Il a consacré une grande partie de son temps au développement du club et a créé des liens d'amitiés au-delà du sport. Il est décédé en octobre 2023.

Les dirigeants actuels du club ont sollicité la mairie pour que le stade de football porte son nom.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette dénomination.

26 mai

### ◆ L'avenir du Fort de Gergovie

Ce bâtiment a été acheté par la mairie en 2013.

A l'époque, le maire en place n'avait pas souhaité voir aboutir le projet de création d'un atelier pour accorder et restaurer des pianos, de créer une boulangerie bio et la création de 3 logements et 2 chambres d'hôtes, pensant que les acheteurs potentiels n'avaient pas les ressources suffisantes pour le conduire, proposant donc au propriétaire l'achat du bien par la commune. Depuis 2013 et jusqu'aux élections de 2020 aucun travaux significatifs n'ont été réalisés, et au fil des ans le bâti s'est considérablement dégradé.



La mairie désireuse de trouver une solution, a dans un premier temps fait appel à un cabinet d'études pour déterminer le montant des travaux nécessaires à la réhabilitation du site.

L'étude menée a conclu à un besoin de financement de 3 452 549 € HT soit un montant TTC de 4 143 058 €, hors aménagements immobiliers.

Dans le meilleur des cas, compte tenu de la diminution des subventions d'État, nous pourrions espérer 50% du montant du total HT soit 1 726 274 €. Resteraient à la charge de la commune 2 416 784 € qui devraient faire l'objet d'un emprunt.

Dans le même temps, la commune aura l'obligation d'engager des travaux sur plusieurs bâtiments conformément au décret sur le tiers financement des travaux d'amélioration énergétiques.

Une décision a dû être prise pour trouver la meilleure solution pour sauver le fort :

- 1) Attendre les prochaines élections pour permettre au prochain mandat de décider de l'avenir de ce bâtiment
- 2) Essayer de le vendre en départageant les candidats sur leur projet
- 3) Vendre au plus offrant

Le résultat des votes est le suivant :

Proposition 1 : 2 voix pour

Proposition 2 : 21 voix pour

Proposition 3 : 0 voix

Le conseil municipal acte donc la vente du fort sur projet à la majorité.





## Vie associative

### Comité de Jumelage

Grand week-end à Empfingen avec le Comité de Jumelage de La Roche Blanche

Nous sommes partis en bus pour un séjour de 4 jours chez nos amis allemands à Empfingen, dans le cadre du jumelage qui unit nos deux communes depuis 34 ans.

Au programme : visites culturelles, atelier chocolat, et une magnifique balade dans la vallée de jardins de Freudenstadt. Chaque journée s'est conclue par des moments gourmands, avec la dégustation de spécialités allemandes préparées avec soin.

La bonne humeur, les rires et la chaleur des échanges étaient comme toujours au rendez-vous, renforçant encore davantage les liens d'amitié qui nous unissent à nos partenaires allemands.



### Apprendre l'allemand, ça vous tente ?

Dès la rentrée, nous mettons en place des cours d'allemand pour débutants, une fois par mois.

Venez nous rencontrer lors de la journée des associations pour en savoir plus et effectuer les formalités d'inscription. A très bientôt !

### Remerciements à l'Atelier de l'Amitié

Un grand merci aux petites couturières de l'Atelier de l'amitié !

Suite à un signalement concernant des rideaux déchirés sur la scène de spectacle, la municipalité a fait appel à la section couture de l'association Atelier de l'amitié. Nous sommes ravis d'annoncer que nos talentueuses petites couturières ont immédiatement répondu à l'appel et se sont mises au travail avec diligence.

En un temps record, elles ont pu réparer les deux rideaux, permettant ainsi leur installation avant la fête du Foyer Culturel et Sportif. Ce geste témoigne de leur dévouement et de leur savoir-faire.

La municipalité tient à adresser un immense merci à toutes celles qui ont contribué à cette belle action. Grâce à vous, notre scène est prête à accueillir de nombreux spectacles dans les meilleures conditions !



### Foyer Culturel et Sportif Rendez-vous à la rentrée !

La Fête du Foyer a clôturé dans la joie et la convivialité une riche saison 2024-25, avec de nombreux participants aux présentations sportives et culturelles qui se sont déroulées du 3 au 21 juin.

Rendez-vous donc à la rentrée pour le lancement de la nouvelle saison du Foyer Culturel et Sportif.

• Mi-août, publication de la plaquette de présentation des activités et manifestations de la saison 2025-2026, sur notre site [www.fcs-lrbg.fr](http://www.fcs-lrbg.fr).

La plaquette sera également disponible en mairie et jointe à la prochaine lettre municipale Vivre @ La Roche Blanche-Gergovie.

• 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, à la MLT : inscriptions aux activités.

Les inscriptions seront enregistrées les mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 de 17h à 19h, ainsi que le samedi 6 de 14h à 17h.

• Semaine du lundi 15 septembre : reprise de la plupart des activités.



D'ici-là, très bel été et excellentes vacances à toutes et tous !



### ACPG CATM OPEX LA ROCHE BLANCHE

#### Petit point d'histoire :

Trois combattants de la Grande guerre 1914-1918, habitants de La Roche Blanche, ont été décorés de la Légion d'honneur.



Il s'agit du soldat Cellier-Grandchamp Eugène, du sergent Quesne Antoine et du lieutenant Vasson Paul. Mobilisés dans l'Infanterie, ils ont péri au front, « Tué à l'ennemi » selon la formule officielle, dans les départements de la Meuse ou de la Meurthe et Moselle.



### APE (Association des Parents d'Élèves)

L'APE remercie tous les bénévoles pour leur précieuse aide, lors de la Fête de l'École et durant toutes les manifestations de l'année, ainsi que l'ensemble des parents présents.

A l'occasion du Bal Trad'Amour, organisé par l'école maternelle et du cross des élèves de l'école élémentaire, l'APE a offert le goûter et un sac à dos à chaque enfant. L'Association a également offert un cahier et un crayon aux élèves de Grande Section et une carte cadeau d'une valeur de 20€, à chaque élève de CM2.

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer la date dans vos agendas, l'Assemblée Générale de l'APE aura lieu le mardi 30 septembre 2025 avec l'élection du nouveau bureau.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous en septembre !

[ape63670@gmail.com](mailto:ape63670@gmail.com) – Facebook et Instagram : [ape63670](https://www.facebook.com/ape63670)



### LRB Montagne Escalade



Lors de son assemblée générale du 16 mai dernier, les membres du club LRB Montagne Escalade ont élu **un nouveau bureau** :

Président : Gérard Donadille

Présidents adjoints : Claude Clauzon, Michel Plazenet

Secrétaire : Pierre Vallet

Secrétaire adjoint : Géraud Cornern

Trésorier : François Menard

Trésorière adjointe : Sterenn Caradec

### Gergo'Vit

Les **soirées jeux** de l'association Gergo'vit font une pause en juillet-août.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 5 septembre, pour la reprise. Bonnes vacances à tous !



### Amicale Pétanque Vercingétorix

La pétanque Vercingétorix, après bien des rencontres, va poser un peu les boules durant les vacances estivales, du moins pour les championnats des clubs vétérans. La pétanque Vercingétorix reprendra les rencontres des championnats des clubs open à partir du 31 août. D'ici là, bonnes vacances à tous, profitez bien de cette belle période et à très bientôt.

# Les rendez-vous de cet été

## Soirée festive du 13 juillet

La municipalité et le Comité des fêtes vous donnent rendez-vous le **13 juillet** prochain pour un moment convivial et festif.

La soirée débutera à 20h30 sur le parvis de l'espace Jacques Prévert avec un **spectacle** captivant intitulé « Dans la tête de Ben », proposé par l'association Niah Niah Niah Production.

« C'est le chaos, il est en panique. Le Cerveau et Le Cœur tentent de gérer la crise existentielle de Ben, mais rien n'y fait. Résultat : ses souvenirs marquants sont sur le point de tomber dans le trou de l'oubli. Une solution : celle de les recontacter à l'aide de la musique afin de les retrouver... de le retrouver ». Un voyage initiatique en chansons qui traverse l'amour, les doutes, la passion, les désillusions à la recherche de ce qui nous caractérise vraiment.

Ensuite, vers 23h, le **feu d'artifice** sera tiré du parc Léon Lepetit, illuminant le ciel pendant une vingtaine de minutes.

Enfin, une **soirée dansante** sera proposée par le Comité des Fêtes à l'espace J. Prévert. Nous vous invitons à venir nombreux.

Sur place : Buvette du Comité des Fêtes et Foodtruck.

## Ecole de musique Mond'Arverne - Gergovie

L'école de musique a le plaisir de vous inviter à sa dernière manifestation de l'année, qui se déroulera le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 19h au parc Léon Lepetit. *En cas de mauvais temps ou de fortes chaleurs, l'événement se déroulera à la Maison des Loisirs et de la Culture (MLT).*

Nous aurons le plaisir de présenter « Lectures au Plateau », une création musicale en partenariat avec le Musée de la Bataille de Gergovie.

Pour clôturer cette soirée exceptionnelle, les classes de violoncelles, de flûtes traversières, de percussions ainsi que les ensembles de musiques du monde et de musiques actuelles viendront nous enchanter.

Venez nombreux pour partager ce moment musical !

## Les Arverniales 2025, XX<sup>ème</sup> édition

Située pour la 1<sup>ère</sup> fois au pied du plateau en 2024, la XIX<sup>ème</sup> édition a été un franc succès qui nous a encouragés à continuer l'aventure.

Nous vous donnons donc rendez-vous les samedi 19 et dimanche 20 juillet, 10h à 18h au complexe sportif, mis à notre disposition par la municipalité, pas bien loin du double fossé qui reliait les deux camps de César, et sur le passage de la X<sup>ème</sup> légion pendant la bataille.

Troupes de reconstitution, artisans, musées et archéologues seront de retour pour vous proposer spectacles, démonstrations et ateliers d'expérimentation pour vous faire toucher du doigt la vie quotidienne des contemporains de Vercingétorix et Jules César telle que nous la révèle la recherche historique et archéologique.

Nouveauté cette année, une troupe d'archerie antique vous expliquera, à travers des démonstrations et des initiations, qu'on ne se battait pas qu'à coup de glaives ou de menhirs.

Entrée payante : adulte 5 €, enfant 2 €.

Parking gratuit obligatoire (*accès unique des véhicules via la rue des fours à chaux, suivre les fléchages*).

Possibilité de restauration sur place.

Vous pouvez aussi venir vivre l'aventure de l'intérieur en rejoignant l'équipe de bénévoles. De la gestion du parking à la restauration ou l'atelier de fouilles, des postes très divers vous attendent, dans une ambiance conviviale qui fait la réputation de la manifestation.

Tous les détails sont sur : <https://arverniales.org> ou sur FB @ArvernialesGergovie



## Cet été, toute l'histoire vous attend sur un plateau !

La Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie propose un programme d'animations estivales très riche, du 05 juillet au 31 août 2025.

### Cuisine arverne, fouilles archéologiques et fête gauloise

Parmi les plus demandées, les visites du chantier de fouilles archéologiques de Gergovie se dérouleront tous les jours du 5 au 27 juillet. Elles permettront de suivre l'avancée des archéologues sur le « quartier des artisans » dans le cadre d'un programme de recherches mené par l'Inrap et la Maison des Sciences Humaines de Clermont-Fd. Le musée proposera également des animations spéciales autour de son exposition temporaire « Saveurs gauloises : cuisine, boire et manger chez les Arvernes ».

À ne pas manquer : la célébration de la fête gauloise de Lugnasad, le week-end des 2 et 3 août ! Pour l'occasion, le musée propose un atelier-exposition « Le vin, boisson des hommes, boisson des dieux ». Le 9 août, participez à un atelier de cuisine gauloise. À partir des seuls ingrédients, récipients et techniques de cuisson connus par les Gaulois, vous reconstituerez et dégusterez le menu qu'aurait pu concocter un cuisinier gaulois !

Retrouvez toute la programmation estivale et réservez vos activités sur : [www.musee-gergovie.fr](http://www.musee-gergovie.fr)

### Une nouvelle expérience de réalité virtuelle à Corent

À Corent, venez découvrir une nouvelle expérience de visite avec casques de réalité virtuelle ! L'animation « Revivre Corent » combine une visite classique avec un guide à une expérience interactive en réalité augmentée et virtuelle. Vous partirez dans un véritable voyage dans la ville gauloise pour observer ses habitations, son sanctuaire, comme si vous y étiez il y a plus de 2000 ans !

Toujours à Corent, participez aux balades archéo-vignerones ! Ces visites originales mêleront à la fois la découverte de l'archéologie du site, marquée par de fortes importations et consommation de vin à l'époque gauloise, et une présentation du développement de la viticulture, de l'époque romaine à nos jours. Et bien sûr, ces visites se concluront par une dégustation de vin naturel accompagné de produits locaux.



## Prochaine permanence Rénov'actions 63

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Le dispositif est co-financé par l'État, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Département du Puy-de-Dôme et les intercommunalités (dont Mond'Arverne Communauté).  
*Ce service, neutre et gratuit, s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus.*

La prochaine permanence se tiendra les vendredis 25 juillet et 29 août de 8h30 à 16h30 à la Mairie de La Roche-Blanche (sur rendez-vous au 04 73 42 30 72)

+ d'infos : <https://www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/habitat-et-logement/renov-actions-63/>

Permanences

Permanences



## Prochaine permanence OPAH

Mond'Arverne Communauté s'est engagée pour la modernisation et le renouvellement de son parc immobilier privé ancien en mettant en place une **Opération Programmée d'Amélioration**

de l'Habitat sur la période 2024/2027. Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi qu'aux propriétaires bailleurs privés, situés dans les centres anciens de 9 communes dont La Roche-Blanche (avec Donnezat et Gergovie).

La prochaine permanence se tiendra le vendredi 18 juillet de 9h à 12h à la Mairie (sans rendez-vous)

+ d'infos : <https://www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/habitat-et-logement/operation-programmee-amelioration-habitat/>

# Zoom sur ...

## « un Repas de + »

Alors que nous approchons du premier anniversaire du Repas de +, nous souhaitons adresser un merci du fond du cœur à toutes celles et ceux qui, depuis presque un an, participent à cette belle action de solidarité.

*Un immense merci aux habitants de La Roche Blanche !*

Chaque premier dimanche du mois, vous déposez une barquette repas sur le parking de la MLT, entre 19h et 19h30.

Un geste simple, mais d'une portée immense. Grâce à vous, ce sont des dizaines de repas qui sont ensuite distribués aux personnes les plus démunies à Clermont-Ferrand, en partenariat avec l'association Maraude de Clermont-Ferrand.

Le principe du Repas de + est né d'une idée très simple : si chacun prépare un repas en plus, ce petit « plus » devient, ensemble, un grand élan de solidarité. Depuis maintenant près d'un an, vous avez répondu présents. Votre mobilisation a permis d'offrir chaleur, réconfort et dignité à ceux que la vie a fragilisés.

Les besoins, malheureusement, restent importants. C'est pourquoi votre participation est toujours aussi précieuse. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons aider. Chaque barquette compte.

Nous voulons vous dire bravo, et surtout merci. Merci de prendre le temps. Merci de penser aux autres. Merci de faire vivre cet esprit de solidarité ! Si vous souhaitez rejoindre le mouvement ou continuer à participer, pensez à confirmer votre présence par message ou via WhatsApp, pour nous permettre d'organiser les quantités au mieux.

**Contact : Colette au 06 69 20 54 33**

*Ensemble, poursuivons cette belle aventure humaine. Ensemble, faisons vivre encore longtemps le Repas de +.*



## Infos pratiques

### Canicule, fortes chaleurs :

Le changement climatique engendre une élévation globale des températures en France, ainsi qu'une augmentation de la fréquence, de la périodicité, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur.

Comme chaque année, la veille saisonnière est activée depuis le 1<sup>er</sup> juin.

Pour rappel, la commune et le CCAS ont mis en place un **registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile** (personnes vulnérables), instauré par la loi n°2004-626 du 30 juin 2004. Si vous êtes concernés, ou l'un de vos proches, par cette situation, nous vous invitons à contacter : **Jocelyne Peces, adjointe actions sociales - solidarité, au 06 10 45 18 65, ou la Mairie au 04 73 79 40 09.**

*Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous...*

- Restez au frais (chez vous ou dans un lieu rafraîchi)
- Buvez de l'eau (sans attendre d'avoir soif)
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Privilégiez les activités douces et sans effort
- Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles

## "Écho"

Bienvenue à ...

### ART&SIGN

Marquage pub - Enseigne - Signalétique  
Prestation de services pour les professionnels  
Tél. : 06 67 30 21 01  
Mail. : artetsign@gmail.com

### SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (semaines impaires) :  
mardis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juillet  
mardis 12 et 26 août
- Jaunes (semaines paires) :  
mardis 8 et 22 juillet  
mardis 5 et 19 août



**En cas de malaise, appelez le 15**



Mairie

### Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30,

Mardi et mercredi de 8h à 12h,

Fermée au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

TÉL. : 04 73 79 40 09 - Mail : accueil@mairie-larocheblanche.fr - www.mairie-larocheblanche.fr